

L'objectif principal du panel radio est l'observation des comportements d'écoute de la radio des individus dans le temps dans le but d'alimenter les modèles de médiaplanning.

La méthodologie mise en œuvre par Médiamétrie pour le panel radio est fondée sur le recrutement d'individus ayant répondu à l'enquête 126 000 ou à l'enquête Grille Radio Eté, en associant quotas socio-démographiques et quotas d'audience radio.

Le panel 2018/2019 a été réalisé sur deux périodes d'observation : du samedi 15 septembre au dimanche 7 octobre 2018 et du samedi 12 janvier au dimanche 3 février 2019.

Seuls les résultats d'habitudes d'écoute radio entrent dans le champ de l'audit. Toutefois, le CESP n'a pas contrôlé la méthodologie des imputations mises en œuvre par Médiamétrie pour compléter les habitudes d'écoutes manquantes sur la radio (par station) ou la télévision (Total TV) pour 9% des panélistes constants contribuant aux résultats 2018/2019.

A partir des différents contrôles et analyses réalisés sur le panel,

Le CESP considère satisfaisant :

- Le principe de combinaison des modes de recueil « *online* » et « papier » qui permet de mieux représenter toutes les catégories d'individus et améliore la structure socio-démographique de l'échantillon du panel
- L'ergonomie des questionnaires « *online* », en particulier l'application dédiée pour le remplissage sur smartphone et tablette
- La réalisation du panel en plusieurs vagues qui permet de limiter les variations des comportements d'écoute liées à la saisonnalité ou à l'actualité

Le CESP émet des réserves sur :

- La récupération d'audiences trop tardives lors de la phase de correction
- La forte baisse du taux de répondants constant qui atteint son niveau le plus bas depuis cinq ans
- La baisse de qualité du recrutement, suite au changement de l'équipe d'enquêteurs, en particulier sur la vague de septembre 2018
- La différence de protocole de recueil des habitudes d'écoute des stations entre les deux types de recueil « *online* » et « papier » (question filtre dans le questionnaire « *online* ») qui conduit à recueillir davantage d'écoutes occasionnelles dans le recueil « *online* »
- Le nombre élevé de questionnaires habitudes médias « papier » ayant nécessité un appel de rattrapage (79,0%) et en augmentation par rapport au panel précédent

Pour l'avenir, le CESP recommande :

- De ne pas corriger des audiences sur les carnets d'écoute « papier », puisque ces corrections interviennent plus de 24H après l'écoute
- De maintenir le double recueil « *online* » et « papier », afin de représenter toutes les catégories de population en particulier les non-internautes et laisser à l'ensemble des interviewés le libre choix du mode de remplissage
- Lors des briefs, d'insister sur les consignes à donner aux panélistes pour le remplissage quotidien de leurs carnets d'écoutes en intégrant bien l'ensemble de leurs écoutes de la radio quels que soient les supports, en particulier internet (*podcast, webradio, ...*)
- De préciser la notion d'écoute occasionnelle de la question filtre du questionnaire « *online* »

Le Comité Scientifique

Le 25 juin 2019

